

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir sincère de vous sou-haiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier de votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune et de ses habitants.

Le bulletin municipal est l'occasion de dresser le bilan des réalisations, actions et des événements de l'année écoulée qui vous seront présentés dans les pages qui suivent.

Le dynamisme d'un village peut se mesurer au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse par la diversité des activités proposées que ce soit dans les domaines social, culturel ou sportif. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune.

Nous sommes dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile (baisse des dotations, augmentation des dépenses, nouvelles contraintes, normes excessives...). Depuis quelques années, la situation nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Nous nous devons d'être exemplaires; à titre d'exemple nous avons réalisé des travaux avec nos propres équipes techniques (lavoir de Lyponne, réfection du sous-sol de la Maison des Associations) et nous avons limité nos investissements. Plusieurs projets contribuant à l'embellissement de notre village, au mieux-vivre des Piraillons et à la sauvegarde de notre patrimoine ont été finalisés. Nous avons également conduit des travaux d'entretien courant accentués par les orages d'août, octobre et novembre.

L'année 2014 a été également riche en événements organisés ou soutenus par la mairie, notamment de nombreuses activités culturelles et sportives.

L'entreprise Delmonico-Dorel a sollicité une prolongation d'exploitation de la carrière. Les Piraillonnes et les Piraillons sont divisés sur ce sujet ; je vous demande de faire preuve de sérénité et respect de l'avis d'autrui, je vous en remercie par avance.

Le village n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit, écrivait fort joliment Robert Park. Il décrit bien un état d'esprit qui correspond à celui de notre commune : le bien-vivre ensemble. la solidarité, la qualité de vie du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité, la proximité et cette appartenance, ce qui fait que chaque citoven se sent véritablement un habitant de notre commune.

Vous pouvez constater que, malgré des perspectives assez difficiles, notamment d'un point de vue financier, la municipalité maintient son engagement pour le développement du village au service des Piraillons. Un niveau de qualité important des services publics, la tranquillité publique, l'accès aux droits fondamentaux, la préservation de notre environnement figurent parmi nos priorités.

Je remercie très sincèrement tous les agents communaux (services administratifs et techniques, centre multimédia, école) pour le travail accompli au cours de cette année avec une mention spéciale aux agents de l'école pour leur implication dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Piraillons, Piraillonnes, je veux vous présenter mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période, n'épargnent pas en ce début d'année 2015.

NFOS PRATIOUES

Ouverture du secrétariat de mairie:

mardi, mercredi, vendredi: 9h/11h30 et 13h30/15h30; samedi: 9h/11h.

Tél: 04 77 51 51 11 Fax: 04 77 51 50 79

E-mail:

secretariat.mairie@saint-julien-molinmolette.fr

M. le Maire: 04 77 51 59 80

Centre multimédia: 04 77 51 52 18

Mairie tél. 04 77 51 51 11

Numéros à retenir

Fax	04	77	51	50	79
Pompiers	18	ou	112	2	
Médecins	04	77	51	56	55
$C.H.\ Annonay\dots.$	04	75	67	35	00
Urgences	04	75	33	33	33
Pharmacie	04	77	51	51	69
Poste	04	77	51	52	74

Culte catholique . . 09 72 23 08 30

Office de tourisme

de Bourg-Argental 04 77 39 63 49 Synd. d'Initiatives. 04 77 51 53 32

Objets trouvés : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

Déchèterie de Bourg-Argental

lieu-dit Le Noharet, route de St-Sauveur-en-Rue Horaires d'hiver: Lundi et vendredi 13h30/17h Mercredi et samedi 9h/12h30 - 13h30/17h Horaires d'été: (du 16 mai au 5 septembre) Lundi et vendredi 13h30/18h Mercredi et samedi

Comité de rédaction :

9h/12h30 - 13h30/18h

Commission Communication de la Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire) Photographisme de couverture : Gilles Busca, centre multimédia.

Imprimé à 700 exemplaires par Graphéos 04 77 39 68 94.



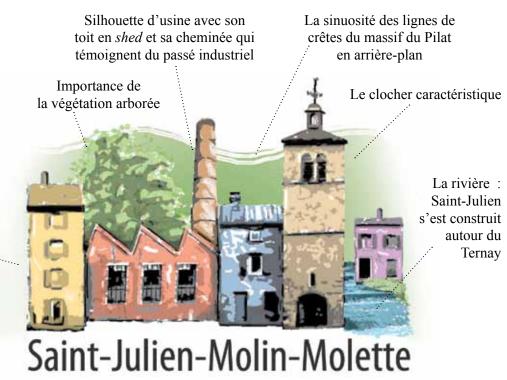
LOGOTYPE

Pour 2015, la commune se dote d'un logo. Après concertation et délibérations dont il est ressorti une volonté de se démarquer des graphismes conventionnels et des standards *design* inhérents aux logotypes, voici le projet retenu.

Quelques explications...

Les petites maisons ouvrières qui évoquent les cités ouvrières du Nord dans une version rurale et méditerranéenne.

Les choix artistiques (*Art et Nature*) suggérés par le traitement graphique *brosses et pinceaux* des surfaces et des couleurs et, d'une manière générale, par le rendu esquissé du logotype.



Saint-Julien-Molin-Molette

PLU et Carrière

Nous avons reçu un courrier de l'entreprise Delmonico-Dorel nous demandant de prévoir dans notre futur Plan Local d'Urbanisme une nouvelle zone d'extraction de carrière, cette entreprise souhaite prolonger son exploitation pour une durée de 30 ans et un tonnage annuel de 500 000 t.

Le maire a pris conseil auprès de juristes et d'urbanistes. Suite à ces avis le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'étudier l'extension de la carrière seulement lorsque ce dossier sera enrichi par les études environnementales pour le dossier dit « Installation Classée pour Protection de l'Environnement » (ICPE).

Nous devons effectivement prendre toutes les informations pour protéger les habitants de notre commune aussi bien ceux qui sont concernés par la traversée du village par les camions mais également ceux qui sont à proximité de la carrière, c'est notre rôle d'élus.

Nous nous déciderons lorsque nous aurons tous les tenants et les aboutissants ou lorsque nous connaitrons les points positifs et négatifs de cette nouvelle demande d'arrêté préfectoral. Suite à cette unanimité, le maire a écrit à M Dorel, Président de l'entreprise Delmonico-Dorel et à Mme la Préfète les informant de la décision du conseil municipal : « Nous n'intégrerons pas l'extension de la carrière dans la transformation de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme immédiatement, mais nous le traiterons ultérieurement lorsque nous aurons reçu le dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement dans une procédure indépendante à la révision dont le seul objet sera la carrière ».

Le dossier dit Installation Classée pour Protection pour l'Environnement précise les détails d'exploitation envisagée mais aussi l'aspect paysager. Nous ne souhaitons pas revivre la période exécrable des années 1997, 1998 et 1999 lors du dernier arrêté préfectoral. Il revient aux membres du conseil municipal mais aussi aux sages du village de faire œuvre de pédagogie et de sérénité pour dépassionner les débats, afin de respecter les points de vue de chacun.





À Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier, Graix, l'ADMR est là pour vous aider. Que vous soyez jeune famille avec des enfants, plus âgés bousculés par le travail, personne âgée et/ou handicapée, vous trouverez une réponse à vos problèmes.

- Famille avec enfants: l'ADMR propose des solutions d'accueil individuel ou collectif, adaptées à tous les besoins, tel que le travail en horaire décalé. Pour faire face aux aléas de la vie, l'ADMR apporte également un soutien aux familles et une action socio-éducative. (TISF: Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale.)
- Famille bousculée par le travail : le service Qualité de Vie et le service Jardinage, petits bricolages peuvent vous aider.

– Personnes âgées et/ou handicapées : une Aide à domicile se rend chez vous pour vous seconder dans les tâches ménagères : ménage, préparation des repas, courses...

Un service de Téléassistance « Filien » facilite l'appel à l'aide en cas de chute ou autre accident domestique.

À Saint-Julien, nous intervenons principalement auprès des personnes âgées ou handicapées. Une équipe de 14 bénévoles gère l'association qui emploie 10 salariés. Tous ensemble, nous travaillons dans le respect de 3 grandes valeurs :

- une attitude générale de respect ;
- une intervention individualisée de proximité;
- une relation basée sur la solidarité entre la personne aidée, l'aide à domicile et le bénévole.

Au cours de l'année, des actions d'animation réunissent personnes aidées, Aide à domicile et bénévoles : repas trimestriels, goûter...

Pour la deuxième année, nous avons organisé un loto. Le bénéfice réalisé à cette occasion nous permet d'aider financièrement les personnes en attente de prise en charge par un organisme payeur. Un grand merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Depuis le 15 octobre 2012, l'ADMR de la Loire est certifiée *Services aux personnes à domicile*, norme AFNOR. Le Conseil général de la Loire a décerné le label : *Qualité Loire Services à Domicile* en mars 2012.



Pour prendre contact avec l'ADMR: à St Julien: bureau ouvert, mardi de 8h30 à 12h30 et jeudi de 16h à 17h.
Tél: 04 77 51 57 01.

E-mail: dchavagneux@fede42.admr.org Site: http://www.admr.org/

Pour le service famille : Association les 3 Vallées à Bourg-Argental. Tél : 04 77 39 79 51

SAPEURS POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours a effectué près de 150 interventions en 2014. Un chiffre en nette augmentation par rapport aux années précédentes et qui s'explique par une hausse du secours à personnes mais aussi par les inondations du 3 août dernier.

Deux nouveaux véhicules d'intervention sont arrivés en remplacement de deux autres plus vétustes : un véhicule de liaison hors route (VLHR) et surtout un



fourgon pompe tonne (FPT). Ce dernier est le premier engin normalisé affecté au centre de Saint-Julien pour intervenir sur tous types de feu urbain (ex : feu de maison, de voiture, de compteur électrique...) ou encore sur les fuites de gaz ou accident de la circulation.

L'effectif reste stable, le sapeur Julien Martin est la seule recrue de l'année 2014. Il arrive en provenance du centre de secours de Villefort en Lozère.





À l'occasion de la sainte-Barbe, notre chef de centre, le lieutenant **Gilles Mathevet** a reçu la médaille d'or pour 30 ans de services et le médecin capitaine **Jean-Michel Coffy**, la médaille de vermeil pour 25 ans de services. Félicitations à eux.

Enfin, même si d'ores et déjà plusieurs recrues sont annoncées pour 2015, nous continuons de recruter. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

04 77 51 56 72

ÉCOLE



Les agents municipaux de l'école : Céline Delgado, Magali Cancade, Marie-Ange Sage, Mélanie Guichebaron, Cathy Galdemas.

Nous voici en janvier, déjà un trimestre de terminé. Un trimestre de recul, riche en événements et en enseignements. Les enfants ont pris leurs marques, les enseignants aussi, ainsi que notre jeune directeur d'école, qui en cette fin d'année est devenu papa d'un petit garçon. Nous lui présentons ainsi qu'à sa compagne toutes nos félicitations.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Véronique Rivière, directrice, coordinatrice, animatrice des TAP ainsi que Mélanie Guichebaron, en soutien à la cantine et au nettoyage des bâtiments communaux. Elles sont venues rejoindre notre sympathique équipe qui œuvre avec enthousiasme au bon fonctionnement de l'école en général et plus particulièrement à la cantine, au périscolaire et à l'animation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Concernant les TAP, ce premier trimestre s'est globalement bien passé. Il a été divisé en 2 périodes, de la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint et de la rentrée de début novembre aux vacances de Noël.



Véronique Rivière

Pour les maternelles, les thèmes étaient *Corps en mouvement*, *Expression autour du théâtre* et *Éveil sonore et jeux musicaux*.

Pour les élèves, du CP au CM2, les activités du mardi étaient de l'initiation au tennis, aux jeux de boules, aux échecs, à la radio et à des jeux. Le lundi et le jeudi, c'étaient des activités de jeux et de découverte.

Afin de faire un bilan sur le déroulement du 1^{er} trimestre et comme nous nous y étions engagés lors de la signature du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) nous avons organisé deux réunions courant décembre : une avec les intervenants et les accompagnateurs et une avec les parents délégués élus.

Ces temps d'échanges sont très importants et permettent d'avancer.

Nous avons aussi réalisé un questionnaire à destination des parents et des enfants participant au TAP afin de recueillir leur avis.

Lors de l'inscription du 2^{ème} trimestre, nous avons demandé aux parents de bien

Bilan financier du 1^{er} trimestre du TAP: les dépenses s'élèvent à 14311 € de dépenses. Nous avons reçu 3165 € de participation des parents et 6701 € d'aides (état, CAF). Il reste 4445 € à prendre sur le budget communal. vouloir, en cas de non-inscription, nous en donner les raisons.

Chacun a donc pu s'exprimer.

Il en ressort une large majorité d'enfants satisfaits et tant mieux, la réforme étant faite pour eux.

De leur côté, les parents regrettent principalement de ne pas avoir eu plus d'informations et le fait qu'ils doivent participer financièrement.

Nous le regrettons aussi mais dans le contexte budgétaire actuel nous n'avons pas pu faire autrement.

Il est évident que si le TAP était gratuit, plus d'enfants participeraient.

Le second trimestre débute avec au programme du mardi, pour la première période l'initiation aux échecs avec Didier Cognet et « un temps de pratique et d'échange autour du corps, du mouvement, de la danse, adapté à l'énergie du groupe d'enfants et du moment » avec Delphine Gaud.

Le lundi et le jeudi, ce sera initiation aux sports collectifs, musique et jeux de société.

Le vendredi étant comme au 1er trimestre un temps avec des activités au choix.

Pour les maternelles, les thèmes de ce second trimestre sont « TAP' La balle », « Avec tes petites mains » et « Gagnons, perdons mais surtout JOUONS ».

En espérant que ce trimestre se passe bien, que les activités proposées conviennent au plus grand nombre.

Nous profitons de cette période de vœux pour vous souhaiter à tous et particulièrement aux enfants, parents, enseignants, employées communales, intervenants et accompagnateurs une très belle et heureuse année 2015.

Pour la Commission scolaire, Chrystel Tunon







Le SICTOM Velay Pilat tient à féliciter les administrés qui ont intégré le geste de tri à leur quotidien. Il est important de rappeler que 60% de nos déchets peuvent être recyclés pour économiser les matières premières qui seront indispensables aux générations futures. De plus 16% peuvent être compostés pour les jardins et autres cultures.



Sur la photo ci-contre un constat du 21 décembre 2014 : des emballages de vins, de bière et de fromage non compactés et remplissant le bac des ordures ménagères (couvercle vert). Les consommateurs de Desperados ou des vins de chez Grangier, du domaine du Tunel, du domaine De Long-Pech ou du champagne de Venoge feront attention la prochaine fois... Trouvé aussi un emballage de matériel de hifi caché derrière le bac à verre, et avec l'adresse de livraison sur le village ...

<u>Dégradation des services</u> <u>publics malgré</u> <u>les multiples</u> interventions des élus :

- le bureau de La Poste n'est plus ouvert que les matins (lundi, mardi, jeudi et vendredi);
- le Crédit Agricole Loire-Haute-Loire nous a refusé une fois de plus l'installation d'un distributeur malgré la demande commune avec Colombier.



Le nouveau local à carton.

Conseil

Avant de déposer les emballages valorisables (bouteilles plastiques, tétrabricks, boites, canettes en alu, etc.) il est très important de les compacter pour optimiser le remplissage des bacs qui déborderont moins souvent. Et surtout on réduit la circulation des camions de ramassage et on diminue notre facture car le transport coûte cher.

Alerte

Depuis quelques mois nous constatons une forte dégradation du tri avec de plus en plus souvent des cartons, du verre et du bois dans les bacs d'ordures ménagères. Une bouteille de verre mettra des milliers d'années à se décomposer alors qu'elle se recycle à l'infini (une canette en verre permet de refaire la même). Enfouir les déchets coûte de l'argent alors que les matériaux recyclés sont vendus et réduisent notre facture. Alors soyons tous responsables et faisons des économies.

Information



Le point vert que l'on peut trouver sur nos emballages (voir ci-dessus) n'indique en aucun cas que l'emballage est recyclable, il indique simplement que le fabricant du produit participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers (que son emballage soit recyclable ou NON). Il n'existe pas de système codifié et globalisé indiquant si l'emballage doit être déposé au tri sélectif ou avec les ordures ménagères.

Important

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun doit apporter sa contribution. Il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire. Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, les minerais de fer, d'aluminium ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

RECENSEMENT

Dans les communes de moins de 10000 habitants le recensement de la population a lieu tous les quatre ans et se fera du 15 janvier au 15 février 2015 selon les directives de l'État transmises par l'INSEE et sous la responsabilité du maire. Le recensement est une obligation et chacun se doit d'y répondre. Pour Saint-Julien, le maire a nommé un coordinateur (Pierre Schmelzle) pour superviser ces

opérations qui seront conduites par trois agents recenseurs désignés eux aussi par le maire sur proposition du coordinateur. Ces trois personnes (Christine Chaprier, Audrey Hoch et Amar Bennour) reçoivent une formation par l'INSEE et sont soumises au secret professionnel. Elle peuvent justifier de leur qualité d'agent recenseur en présentant leur carte officielle remise à cet effet.

Les grandes lignes du recensement vous sont expliquées dans cette page. Sachez qu'il y a deux possibilités de réponse qui vous seront proposées lors de sa première visite par votre agent recenseur: remplir un formulaire papier ou en vous connectant à un site Internet. Vous pourrez trouver des explications sur le site de Saint Julien:

www.saint-julien-molin-molette.fr

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?







Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier



Je remplis le questionnaire

L'agent recenseur repasse sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire Sur papier

Par internet avec un code personnel remis par

l'agent recenseur

Les agents recenseurs de Saint-Julien



Amar Bennour

J'ai 39 ans et j'habite à La Molette depuis trois ans ; je suis le papa de Millo, un petit Piraillon de deux ans. Je suis projectionniste à temps partiel et aussi percussioniste. C'est pourquoi je viendrai tambouriner à vos portes lors du recensement ; une nouvelle façon pour moi de rythmer mes journées...

D'avance merci pour votre accueil!



Christine Chaprier

Piraillonne d'origine, issue d'une fratrie nombreuse et connue, j'ai 52 ans, quatre fils et un petit-fils. Je travaille à mi-temps au lycée Boissy d'Anglas.

Ce recensement sera l'occasion de rencontrer ceux qui ne me connaissent pas encore!

Christine (dite Kiki)



Audrey Hoch

Bonjour, mon nom est Audrey Hoch, je suis à Saint-Julien depuis un an et demi, je n'ai donc pas encore rencontré tout le monde, mais je suis bien contente de rencontrer une partie de ses habitants dans les prochaines semaines. À part ça je suis comédienne-danseuse.

Audrey

Amar

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT



Maison du Parc du Pilat : donner à voir pour donner envie d'aller voir !



Après plus d'une année de travaux, la Maison du Parc du Pilat *nouvelle formule* (architectes : Collectif La Ruche) invite les Pilatois à découvrir ses nouveaux espaces.

Le Pilat sous toutes ses formes : la biodiversité, les paysages, mais aussi et surtout ses hommes et ses femmes aux savoir-faire uniques qui font vivre ce territoire sont présentés à travers des films, des odeurs, des sons, des jeux multimédias... Le lien entre la richesse du Pilat et ses enjeux d'avenir est ainsi présenté en référence au projet de développement porté par le Parc naturel régional du Pilat.

L'exposition permanente et les films sont complétés d'un jardin qui invite à la flânerie. La nouvelle Maison du Parc est conçue pour être accessible à toute personne porteuse d'un handicap, qu'il soit moteur, mental, auditif ou visuel. Pour le faire savoir, le Parc a fait la demande de labellisation *Tourisme et handicap*. L'accueil touristique et l'espace de découverte conservent leurs horaires d'ouverture habituels :

- de Pâques au 11 novembre : tous les jours de 9h30-12h30 et 14h-18h (18h30 le WE et jours fériés), fermeture lundi matin, mardi matin et vendredi matin.
- du 11 novembre à Pâques : en semaine,

de 10 h à 12 h 30 et de 14 à 18 h (17 h le vendredi), fermé lundi, mardi et vendredi matin, ouvert le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable



Il est dans l'ancienne maison de gardien qui a bénéficié d'une réhabilitation selon les principes de l'écohabitat. Il propose des informations et des présentations in situ de solutions techniques pour ceux qui projettent de construire ou rénover. Des exemples de réhabilitation écologique sont expliqués (usage d'isolants naturels, installations bioclimatiques, mur Trombe, etc...). Avant tout projet de construction ou de rénovation il faut aller prendre conseil auprès des architectes/urbanistes du Parc dans ce nouvel espace; c'est un gain de temps pour le dossier de permis de construire et une mine d'idées pratiques. Ouverture : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 en semaine et aux horaires de l'accueil touristique le week-end

Préserver la trame verte et bleue du Parc du Pilat

<u>Se déplacer... Une nécessité</u> <u>pour l'ensemble des espèces</u> (y compris l'espèce humaine!)

La multiplication des zones urbanisées et des infrastructures de transport ne permettent pas aux animaux de se déplacer pour se nourrir, se reproduire... À terme, cette **érosion de** la biodiversité mettra en péril l'espèce humaine dont la survie dépend de celle des autres espèces végétales et animales. Ces constats nécessitent des corridors écologiques.

Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?

Il permet de relier deux **Réservoirs** de **Biodiversité**. Relier ces zones permet aux animaux de se déplacer, évitant la consanguinité de populations. L'ensemble des réservoirs et des corridors est appelé *Trame Verte* (forêts, prairies, landes, haies, bosquets, arbres isolés...) et Bleue (cours d'eau, zones humides et plans d'eau stagnante comme les mares).

<u>Un plan d'actions « Corridors</u> Grand Pilat »

Le Pilat a été identifié Réservoir de Biodiversité avec des ruptures de connexion avec sa périphérie (en vallées du Rhône et du Gier). Dans le territoire certaines continuités doivent également être restaurées (ex : landes et pelouses sèches). Le plan « Corridors grand Pilat » a été défini avec 30 actions, élaborées en concertation avec les acteurs du territoire, qui seront mises en œuvre par chacun d'eux de 2014 à 2018 (2,8 millions d'euros pour la continuité des cours d'eau, la plantation de haies, la création de mares, d'accompagnement des communes, des aménagements routiers, des actions pédagogiques...).

Pour en savoir plus voir le dossier documentaire : *Corridors biologiques, des paysages pour la biodiversité* à demander à la Maison du Parc ou sur :

www.parc-naturel-pilat.fr

Festival du cinéma solidaire du Pilat

Dans le cadre de son action en faveur de l'économie sociale et solidaire, le Parc a organisé ce festival du 14 au 28 novembre 2014 avec les cinémas du Pilat (Bourg-Argental, Condrieu, Saint-Julien-Molin-Molette, Pélussin et Saint-Genest-Malifaux). Le thème était *Coopération, mutualisation et solidarités*. À la fin de chaque séance un débat était animé en présence d'acteurs de cette économie, source importante d'activité sur le territoire.

Naissance du 50^{ème} parc naturel régional de France

Le Parc du golfe du Morbihan (décret du Premier ministre le 02/10/2014) vient valoriser un paysage vivant de plus, une identité qui s'exprime dans la qualité de ses paysages, à travers un patrimoine archéologique, architectural, culturel mais aussi par sa richesse écologique. Les Parcs naturels régionaux couvrent 8 millions d'hectares (15% de la France) et constituent ainsi la première infrastructure écologique française!

Les viticulteurs du Pilat prennent soin des auxiliaires de culture

Certains expérimentent la lutte intégrée avec le Parc et la Chambre d'agriculture du Rhône pour favoriser la présence de prédateurs des parasites qui compromettent les récoltes. En complément, ils travaillent sur le choix et la limitation des produits phytosanitaires. Autre action : le maintien d'éléments favorisant la biodiversité (talus, murets, bandes enherbées, haies). Un grand vin obtenu dans le respect de l'environnement est un argument pour la nouvelle offre touristique du label *Vignoble et Découvertes* sur le terroir viticole du Pilat.



Covoiturage

Quel dommage une file de voiture allant dans la même direction avec une seule personne! Pour

éviter cette aberration, réduire notre budget transport, améliorer la sécurité, réduire notre impact écologique, faciliter le lien social, être solidaire avec les personnes âgées et les personnes sans voiture, notre commune a souhaité faciliter le covoiturage qui est une solution simple et économique pour se déplacer. Comment ça marche ? Vous vous inscrivez avec votre profil et votre trajet. Vous contactez les co-voitureurs qui effectuent le même trajet que vous. Vous vous mettez d'accord sur l'horaire et le lieu de RDV et c'est parti... Une aire de covoiturage est un point de rendez-vous avec vos compagnons de voyage ; elle est située Place Louis Bancel.

Info: une voiture est à l'arrêt en moyenne 23 h 10 sur 24 h.

Où s'inscrire ? Un site internet est à votre disposition

www.pilat-covoiturage.net en lien avec

www.covoiturage-rhone.fr et www.covoiturage-loire.fr Pour tout renseignement, contacter

Rachel Voron rvoron@parc-naturel-pilat.fr 04 74 87 52 01

Quand des chevaux aident à restaurer le paysage...

L'élimination des lignes électriques aériennes dans le Pilat continue. En 2014, un gros chantier d'enfouissement a été conduit au col de l'Œillon. Pour ce chantier et sur les conseils du Parc, ERDF a déposé les poteaux usagés via un débardage avec des chevaux plutôt que par hélicoptère. Le cheval respecte les sols fragiles et travaille sans bruit de moteur, ni pollution : des avantages importants pour le site des crêts du Pilat, concerné par Natura 2000 et bientôt une reconnaissance nationale de classement pour ses valeurs esthétiques, historiques et pitoresques.

Crédit photo: Pnr Pilat



Un martelloscope! Qu'est-ce?

Imaginez-vous dans une forêt à devoir décider quels sont les arbres à abattre et ceux à conserver pour qu'elle réellement multifonctionnelle (un lieu agréable pour le promeneur, un milieu favorable à la biodiversité et un lieu de production de bois de qualité). Tel est le défi que propose le martelloscope du Pilat : outil permettant d'apprendre la gestion forestière au cœur d'une parcelle en forêt en jouant le rôle du forestier. Il a été créé par l'ONF (Office National des Forêts) dans le cadre de la charte forestière du Parc du Pilat. Sa vocation première est de former les professionnels de la forêt à appréhender cette multifonctionnalité. Dans une étape ultérieure il pourra être ouvert au public pour la découverte de la gestion forestière de manière ludique.





Le terme *martelloscope* vient du marquage des arbres à abattre avec le marteau forestier (voir photo). Sur le tronc de l'arbre, un morceau d'écorce est enlevé avec le coté tranchant du marteau et ensuite on appose une empreinte (sceau de l'état) qui signifie que l'arbre est bien pris en compte.



JARDINS FAMILIAUX PARTAGÉS



La fonction première des jardins familiaux est le besoin alimentaire mais cette fonction a évolué avec de nouveaux besoins sociaux et culturels. Retrouver un lien et un contact physique avec la nature, cultiver sa parcelle de terre et développer des relations sociales avec les autres jardiniers.

Dans cet esprit, la municipalité souhaite préserver les nombreux espaces verts dans notre village tout en permettant aux habitants d'en profiter au maximum avec de nombreux aménagements. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité réserver plus de 1000 m² pour la création de jardins familiaux. Les dix jardins vont être créés pour ce printemps 2015. Ils seront situés en haut dans le nouveau parc du Pré-Battoir juste en dessous du chemin des Tissages. Ces jardins sont donc au cœur du village et seront facilement accessibles soit par le nouveau chemin piéton débutant vers la mairie soit via le parc du Pré-Battoir. La surface totale exploitable en jardin est d'environ 800 m² ce qui laissera une surface moyenne de 80 m². Il y a 30 ans la surface moyenne était de 300 m² aujourd'hui elle varie de 50 à 100 m².

Chez nos voisins bourguisans 14 jardins existent vers *La Clavelée* (usine Légat) gérés par l'Espace Déôme dont la surface varie de 54 m² à 200 m². Le découpage se fera donc en fonction des besoins des uns et des autres.

L'aspect esthétique de ce jardin partagé sera particulièrement soigné car il est un lieu de passage pour l'ensemble de la population et pour les touristes ; nous optons ainsi pour la mutualisation d'un local afin d'éviter la multitude de cabanes avec des dalles en béton ainsi que la mutualisation d'un composteur entre les futurs jardiniers et la commune. Reste maintenant à se mettre à l'ouvrage pour que ce champ devienne un véritable potager partagé en 2015.

Une **réunion d'information** et d'échange avec les futurs jardiniers aura lieu le 24 janvier à 9 h afin de présenter le projet.

Le savoir-faire d'ébéniste de Jean-Paul Jourgeon des Services techniques.



Services TECHNIQUES

Comme vous le savez, les employés des services techniques effectuent les travaux d'entretien des espaces publics (places, rues, chemins communaux, espaces du tri sélectif, terrains de foot et de tennis, espace multi-sport au Pré-Battoir, cimetière) et des bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes, maison des associations). De plus ils assurent l'évacuation des encombrants et déchets verts pour les personnes âgées et/ou handicapées.

Leurs tâches sont nombreuses et variées entre les espaces verts (fleurissement, plantation, taille, élagage, ramassage des feuilles), la voirie (déneigement, mise à niveau regards et grilles des eaux usées et des eaux pluviales, réparation de chaussée, pose de panneaux, réfection des guirlandes lumineuses des fêtes de fin d'année) et les espaces propreté (nettoyage des bacs d'ordures ménagères, des bacs de tri sélectif, réparation de ces matériels). Cette année, les orages ont généré de très nombreux et importants travaux de voirie au second semestre.

Le Conseil municipal dénonce très vivement les actes d'incivilité (tags, destruction de panneaux, arrachage de plantations, renversement de bacs à fleurs...) qui non seulement provoquent une charge supplémentaire mais détruisent le travail soigné de nos employés.

En plus de l'entretien, nos employés ont réalisé des travaux de restauration (lavoir de Lyponne, sous-sol maison des associations, aménagement de l'extrémité de la rue Pré-Martin, construction de l'abri pour cartons Place Louis Bancel). Après la construction des toilettes aux normes pour personnes à mobilité réduite au jardin public, ils ont démoli les wc de la Grand Place et ont créé un massif de fleurs au dessus. Ils ont posé un tuyau d'irrigation de secours de la station d'épuration au terrain de foot. Ils viennent de terminer les plantations du chemin piétonnier au Pré-Battoir.

Nous les félicitons pour toutes ces réalisations.

INONDATIONS



Lors du dernier semestre notre commune a subi de violents et soudains orages (les 3 août, 9 octobre et 14 novembre). Les orages d'automne sont pénalisants pour les agriculteurs car les parcelles sont labourées depuis peu, les semences n'ont pas encore pris racine et ces pluies entrainent des mètres cubes de terre sur les voies de circulation qu'il faut ensuite remettre en état. Les conséquences de ces intempéries ont fortement modifié le programme des services techniques.

Bien évidemment, nous ne pouvions pas intervenir sur tous les fronts le même jour, nous avons fait des choix en privilégiant les professionnels par rapport aux particuliers. Nous remercions pour leur compréhension les Piraillons qui ont dû attendre leur tour. Les quartiers les plus touchés ont été Combenoire, Taillis Vert, le Mas, Mainboeuf, La Rivoire, Roué, La Pourretière et Drevard.

Je tiens à remercier les employés communaux qui se sont investis dans leur mission pour un rapide retour à la normale des conditions de circulation. Ces périodes d'orages sont cycliques, voici ci-après un document, écrit à la plume en vieux français, relatant l'orage du 13 septembre 1768.

Transcription:

Relation des dégats faits par une inondation le 13 septembre 1768

Le 12 7^{bre} 1768 on essuïa un vent du midi des plus violent qui traînait avec lui un brouillard si épais qu'on ne voïait pas lire dans l'église à neuf heures du matin du 13, moment où le vent s'apaisa. Sur les dix heures et demi du 13 septembre. tonnerre commença à gronder avec fracas, une pluie très abondante commença à tomber à si gros bouillons, qu'avant onze heure le ruisseau du Ternay fut prodigieusement enflé, ses eaux furent à environ vingt pieds sur quarante de largeur. Le volume énorme mêlé de terres de cailloux et d'arbres renverse tout ce qui était à sa rencontre, presque tous les arbres plantés sur ses bords furent déracinés ; un moulin audessus de Vilette fut renversé avec son écluse, un bâtiment des fonderies, la grande fabrique de Soïe appartenant au Sieur Bertholet a été entraînée, de même qu'un pont de pierre qui joignait les deux parties de St-Julien, toutes les terres cultivées ont été couvertes de ravins si multiples et si profonds que de longtemps elles ne pourront être réparées. Le ruisseau de Ternay a traversé les prairies, les a fendu, en a entraîné une partie et engravé le reste, il n'a pas resté une chaussée de toutes celles qui servaient à l'irrigation des prairies. Le chemin d'ici à Colombier est entièrement impraticable, il est coupé d'un ravin de plus de quarante pieds de profondeur sous la terre de Dorel, de Corompt, entre les prés de M. Naime et de Georges Odouard, il est entièrement détruit à plus de 50 pas contre un rocher entre le pré de M. de la Condamine et celui du nommé Combardon des Chavanons; il y aura un travail immense pour le réparer. Le petit pré de la Bessière appartenant à la cure a été entièrement détruit, il n'y reste pas vestige de pré.

Il y avait plus de 200 ans qu'on avait vu de pareille inondation. On porte les pertes de cette paroisse à plus de 200.000 livres et celles de la ville d'Annonay à plus de 150.000 livres.

Dieu veuïlle nous préserver de semblables malheurs à l'avenir.



No 127 1768 on Espica un vent du misi au plus violent qui trainant accelei un Groviilland Si Egair qu'en ne voiost pas line dans Alglise a Ruf husis du Matin momene on la Vent. Sapaiga, Sur les Vin huns et doni du 18 Thepara plico tris abordante Commonia a lombor a Si gra borillous quavant briza? heurs le Ruisfern de Temai fut prodiques ement hufle, les laux fuent a la hauteur d'hoison Vings Bien Sus quarentes de digragens. le volume hoormes mule de terres de Caillous es d'arbres ronourses tout ce qui etoit a la resisontes -grande fabrique de Sois appartenante un Sient Court holes atta batraine de memo qu'on pous de Sierre qui joignost les deux parties du 6 voug de Malien toutes les levres Cultivers out de Converter de Ravier Si multiplier au l'outes les levres Cultivers out de Converter de Ravier Si multiplier au l'outer de Ravier Si multiplier au le very partier de reparters le reiffeau de Ternai profonds que de dongtous elles su pourrous ette reparters. Le reiffeau de Ternai a traverse les prairies, les a fendu, en a betraine vous Partie et los grave les -Cesto, il sia pas cesta me Chauffer de toutes Celles que Severient à d'ingation Jeed Prairies. la Chenin dici a Colombies est betieremens me praticable . Il est Coupe par un Ravin de plus de 40 fieds de profondent Sour la terre de Dord De Coromps hitre Les pris de M. Maines le de George odours, il est holiercomen Detreit a plus de so pas Contre un Rocher lotse le pré de M de la fondamin er Colui da Nomme Combardon des Chavanous. il y aura vatravail sommens pour le Repart. Le petet prid ele la Gréfiere agartement à la lure à êté l'estèrement delvant, il seu reste jus vertige de Pré.

Le ve à êté l'estèrement delvant, il seu reste jus vertige de Pré.

1. y avoit plus de 200 aux quen mavoit ou de parrille inondation. vir portes les pertes de Celto parville a plus de 200000 de l'elles dela-Ville d'Ammeria a fus de 1500000. Dien veinte nous préproct de s Semblable malheur a d'avenir.

LAVOIR ABREUVOIR DE LYPONNE



La photo prise mi-décembre 2014 montre le travail effectué par nos employés municipaux pour la réfection du lavoir abreuvoir de Lyponne dont la toiture menaçait de s'effondrer. Certaines parties de mur en mauvais état ont été refaites. Ce travail de conservation du petit patrimoine ordinaire permet de préserver le charme de nos hameaux et villages ruraux.

Profitons en pour remonter le temps... En 1935, à l'époque de sa construction le hameau de Lyponne comprenait plusieurs fermes (au moins 4) de petite taille dirait-on aujourd'hui... L'eau pour les usages domestiques et agricoles provenait de sources dans chacune des fermes mais elles étaient de qualité inégale et se tarissaient parfois en été ce qui posait problème. Le canal qui vient du quartier Le Mas en longeant la rivière traverse la route un peu avant la Croix des Sabots pour irriguer les prés situés au-dessus de Lyponne assurant un débit assez constant au ruisseau qui traversait le hameau. Joannès Sabot, agriculteur, eut l'idée de donner l'entrée de son pré pour que la commune fasse à cet endroit un lavoir doublé d'un abreuvoir mis à la disposition des habitants du hameau. Cette initiative reçut un écho favorable des élus et des habitants qui participèrent à la construction, certains donnant des bois de charpente. Le maçon qui œuvra portait le même nom que le donateur, un autre Joannes Sabot (père de Pierrot Sabot, ancien employé municipal). Cet équipement agrémenta la vie et le travail des habitants du hameau ; c'était aussi un endroit de rencontre apprécié.

DÉCÈS

Marie-Thérèse Francine **Peyraverney**, le 21 janvier, 88 ans, célibataire, *Maison de retraite*

Marie-Thérèse Augustine **Perret**, le 22 janvier, 85 ans, veuve d'Ambroise Émile Mounier, *Maison de retraite*

Esther Louise Alphonsine **Bayle**, le 30 janvier, 87 ans, veuve d'Henri Joseph Macario, *Maison de retraite*

Nicole Marcelle Marie **Goubin**, le 25 janvier, 63 ans, épouse de Ramli Sekak, La Garinière

Régis Marcel François **Richard**, le 25 janvier, 89 ans, veuf d'Yvette Julienne Joséphine Jurdyc, 72 rue de la Modure

Jacqueline Marguerite Marie **Masse**, le 7 février, 92 ans, veuve de Georges Charles Chaudier, *Maison de retraite*

Ludovic Albert **Bernard**, le 16 février, 89 ans, époux de Denise Josèphe Francia Flacher, 10 rue Neuve

Chantal Marie Élise **Roux**, le 3 mars, 67 ans, épouse d'Yves-Pierre Julien Odouard, 9 impasse du Ternay

Irénée Jean Laurent **Defon**, le 13 avril, 95 ans, veuf de Paulette Marie Louise Cellard, *Maison de retraite*

Albert Pierre **Dumas**, le 14 avril, 94 ans, époux d'Anne Marie Jeanne Boucher, *Maison de retraite*

Marie Paulette Germaine **Chave**, le 15 mai, 85 ans, célibataire, *Maison de retraite*

Marie Juliette **Sagnard**, le 16 mai, 94 ans, veuve de Marius Jules Pauchon, Graix, le Bourg

Paul André **Sabot**, le 20 mai, 79 ans, époux d'Odile Victorine Marguerite Decreux, 6 avenue des Ateliers

Marie Marguerite **Oriol**, le 20 mai, 97 ans, veuve de Joannès Eugène Louis Sage, *Maison de retraite*

Marie Séraphine **Bonnet**, le 28 mai, 93 ans, célibataire, *Maison de retraite*

Pierre Alphonse Léon **Pouenard**, le 5 juin, 81 ans, célibataire, *Maison de retraite*

Marthe Augustine **Drevet**, le 28 juin, 101 ans, veuve d'Auguste Jean Carrot, *Maison de retraite*

Roger Samuel Jean **Gache**, le 26 juin, 79 ans, époux de Marie-Rose Lucienne Fanget, 35 rue Peyronnet **Marie** Marguerite **Fousseret**, le 27 juin, 88 ans, veuve de René Lucien Marcel Plat, *Maison de retraite*

Marie-Thérèse Françoise Rivory, le 2 juillet, 87 ans, épouse de Roger Jean-Baptiste Ferriol, *Maison de retraite*

Paulette Léontine **Chalias**, le 9 juillet, 99 ans, veuve de Marius Charles Marseille, *Maison de retraite*

Gabriel Paul Louis **Segealet**, le 24 août, 87 ans, époux de Georgette Célestine Joséphine Émilienne Clusel, *Maison de retraite*

Juliette Marie Marlhe, le 2 septembre, 99 ans, veuve de Louis Joseph Combe, *Maison de retraite*

Marie-Thérèse Rancon, le 20 septembre, 92 ans, veuve de Régis Jean Marie Fournel, Maison de retraite

Georges Jules Régis **Royer**, le 30 septembre, 90 ans, veuf de Raymonde Marie Alexandrine Richard, *Maison de retraite*

Georgette Marie Alice Bournillat, le 8 octobre, 81 ans, veuve de Louis Alfred Philibert, Roussillon, 26 avenue du Lycée

Pierre Marius **Charrier**, le 13 octobre, 91 ans, époux d'Yvonne Antoinette Micheline Jaegy, *Maison de retraite*

Henriette Marcelle Régina Panel, le 16 octobre, 89 ans, veuve d'André Léon Gustave Roland Roche, Annonay, 2 chemin des Terres

Madeleine Jeanne Joséphine **Richard**, le 18 novembre, 88 ans, épouse de Louis Marius Cellard, *Maison de retraite*

Marthe Juliette Lyversain, le 25 novembre, 100 ans, veuve de Joseph Jules Claudius Odouard, Maison de retraite

Louis Joseph Camille **Landon**, le 3 décembre, 93 ans, époux d'Andrée Jeanne Émilienne Ducoing, *Maison de retraite*

Paulette Olga **Despinasse**, le 19 décembre, 82 ans, célibataire *Maison de retraite*



La Boule du Ternay...

... partenaire indispensable de l'animation dans la cité...

La Boule du Ternay est présente dans la commune depuis le début des années 1900.

En 2015, elle est toujours active et plus dynamique que jamais ; 73 membres honoraires, 35 licenciés sont rassemblés autour du président Nicolas Tillmann et d'un conseil d'administration toujours entreprenant. Depuis quelques années, **les féminines** sont venues rejoindre les boulistes ; elles apportent leur sourire et leur beauté sur les terrains.

Tout au long de l'année, les compétitions se succèdent en plein centre de Saint-Julien: challenges Michel et Louis Cellard, Jean-Marie Montagne, Gilbert Bernard, Jean Pichon, Jeanine Fanget, Charles et Jean-Charles Gamet et depuis 2014, le Concours des Disparus en hommage à tous les responsables et sociétaires décédés. À ce tableau s'ajoutent le But d'honneur, les rencontres hebdomadaires du mardi et du jeudi avec Saint-Marcel, les concours amicaux durant l'été (avec merguez), l'organisation des épreuves régionales (éliminatoires, championnat des clubs) et bien d'autres rassemblements qui drainent des foules considérables de spectateurs et joueurs toute l'année.

Avec un tel effectif, une telle diversité de compétitions, la Société qui bénéficie d'un boulodrome et de la place Louis Bancel, peut évoluer en toute confiance avec un avenir prometteur puisque les enfants de l'école viennent faire leur apprentissage dans ce sport au sein des activités périscolaires.

Au cours de cette année, les **féminines** Sylvie Richard, Brigitte Barralon, Monique Quiblier, Bernadette Bastin obtenaient une brillante qualification pour les **championnats de France** et, sur un plan local, Pierre Gamet, vainqueur de Michel Quiblier au *But d'honneur*, obtenait le titre de Meilleur Bouliste de l'année.

Nicolas Tillmann, président 35 rue de la Modure 06 99 08 68 42



Les finalistes du but d'honneur en compagnie du président Nicolas Tillmann.



Les féminines qualifiées pour les championnats de France félicitées par M. Blanchard, président du secteur du Pilat et Nicolas Tillmann.

JUDO-CLUB

Voici pour 2015 le progranme des manifestations pour le Judo-Club de Bourg-Argental et l'annexe de Saint-Julien-Molin-Molette :

- 9ème tournoi interclubs le dimanche
 31 mai au dojo de l'Espace multisports de l'Allier à Bourg-Argental.
- 12^{ème} édition de la **Randonnée pédes- tre** le dimanche 11octobre avec 5 circuits et le marché artisanal.



Enseignants diplômés d'État : Carole Millot : 06 82 28 94 24

Heindrick Laurent

Présidente : Marie-Jeanne Bournac

06 87 00 90 05

http://judo-club-de-bourg-argental.e-monsite.com/

DYNAMIQUE PIRAILLONNE



Chaque lundi de 10 h à 11 h, se retrouvent à la salle de judo une vingtaine d'adhérentes sous la houlette de Simone Souvignet. Dans une ambiance amicale et chaleureuse et avec des accessoires (cerceaux, élastiques, ballons, bâtons, lest...) nous pratiquons de nombreux exercices. Cette année, nous ajoutons des abdos sans risques, application du stage très intéressant qu'a suivi en juillet notre animatrice. Vu l'intérêt de cette formation, elle souhaite continuer cette année.

Nous participons aussi à l'Opération Brioches, aux concours de boules intersociétés de la Boule du Ternay et du Cercle Jeanne d'Arc. Certaines d'entre nous ont suivi le stage de formation au défibrillateur.

Les moments de convivialité sont au programme de notre association : invitation au Foyer d'Accueil Médicalisé où réside Myriam, une de nos adhérentes (tirage des Rois, crêpes ou fêtes internes à l'établissement). Nous nous retrouvons avec nos collègues de Véranne pour des moments sportifs et gastronomiques : goûters et repas de fin d'année comme ce fut le cas en juin, à Saint-Julien, aux Pies railleuses. À noter que nous pratiquons des activités sportives avant ces agapes !

Messieurs, si cela vous tente, venez nous rejoindre ; il paraît que certains seraient intéressés...

Nous tenons aussi à remercier la Municipalité pour le prêt de la salle et la subvention annuelle.

Monique Cellard, *présidente* 04 77 51 53 28

Aïkido

L'Académie d'Aïkido Piraillonne a été fondée il y a de nombreuses années et a vu plusieurs enseignants se succéder et s'épauler.

Aujourd'hui, 2 enseignants Frédéric Naime pour les adultes et Anne Lebranchu pour les enfants y interviennent chaque semaine.

Une école pour adultes et enfants

L'Académie d'Aïkido Piraillonne forme des élèves, enfants ou adultes, qu'ils soient débutants ou à un niveau avancé. En aïkido, il n'y a pas de compétition mais des passages de grades qui sont de véritables épreuves initiatiques. Les plus jeunes pratiquants débutants ont tout juste 5 ans mais il est possible de débuter à l'âge adulte. Cette diversité permet des rencontres aussi riches qu'agréables.



L'aikïdo kobayashi hirokazu : éduquer, transmettre de l'éthique

L'aïkido est un art martial non violent qui met en pratique les valeurs suivantes, dans cet ordre exactement : éthique, esthétique et efficacité, chacune d'entre elles découlant naturellement de la précédente.

La pratique de l'aïkido est dynamique, nous y faisons toutes sortes d'attaques et de chutes. Nous pratiquons à mains nues et également avec des armes en bois : un *jo* (bâton) et un *bokken* (sabre).

L'éducation et la transmission de valeurs est au cœur de notre apprentissage. « Éduquer, c'est transmettre de l'éthique. C'est donner à l'individu les moyens d'assumer la double loyauté à laquelle il est exposé du fait de son appartenance à la nature et au groupe humain. L'éduquant crée dans sa conscience un espace dans lequel l'élève est pensé positivement. Il fait naître ainsi, pour ce dernier, une altérité bienveillante grâce à laquelle il peut penser son propre changement. Éduquer, c'est donner le moyen d'appartenir en restant libre. » André Cognard, 8e dan d'aïkido (extr. Pour qu'éduquer ne soit pas un monologue).

Retrouvons-nous donc sur le tatami du 2^{ème} étage de la salle des fêtes pour un essai...

Mardi: Enfants:
16h30 / 17h30
(possibilité de prise
en charge dès la
sortie de l'école à
15h45)
Adultes:
18h15 / 19h30
Vendredi:
Adultes:
19h45 / 21h15

Frédéric Naime : 06 11 14 30 28 Anne Lebranchu : 06 71 91 17 45



Le Sporting Club Piraillon est l'association de football locale créée en 1980.

63 adhérents et une vingtaine de dirigeants constituent le club.

Nombreux sont ceux qui se souviennent des débuts du SCP qui évoluait sur le terrain de la menuiserie, avec en guise de vestiaire des estafettes sans fenêtre. Aussi nombreuses sont les anecdotes datant de cette époque. Ensuite a été construit le terrain stabilisé et aujourd'hui les joueurs ont le plaisir de pouvoir exercer leur sport favori sur un terrain engazonné.

Depuis quelques saisons, tous les jeunes de moins de 19 ans jouent en entente avec Bourg-Argental, ce qui a permis de maintenir toutes les catégories. Ils sont engagés en championnat de la Loire et jouent sur 2 terrains, celui de Bourg et celui de Saint-Julien.

La saison prochaine, l'entente devrait devenir un Groupement de Jeunes, ceci va ainsi permettre de simplifier et d'harmoniser son fonctionnement notamment au niveau des règlements et des couleurs.

Le SCP est très satisfait d'apporter à ce futur Groupement de Jeunes un entraineur dans chaque catégorie.



Les dirigeants sont très motivés pour faire évoluer leur groupe et en sont remerciés.

Le SCP peut aussi compter sur un entraineur diplômé et expérimenté, Jean-Paul Granjon. Grâce à son travail, l'équipe Seniors a progressé dans le jeu, l'affluence au stade pour les rencontres en est une belle preuve.

La présence de Jean-Paul permet d'entretenir une certaine motivation, une ambiance studieuse et sympathique.

Les entrainements ont lieu à Saint-Julien les mardis et vendredis à 19 h 30.

Le SCP profite de cette occasion pour remercier les 33 sponsors qui ont participé au succès de la vente de nos calendriers. Le Club recrute dès 5 ans.

L'intégration dans un groupe, le plaisir du jeu sont les priorités du SCP dans le respect des règles et de la discipline.

Notre objectif premier est de proposer une activité physique parmi d'autres à Saint-Julien et permettre au plus grand nombre de pratiquer le football.

Le SCP vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Toute l'actualité sur :

scpiraillon.footeo.com

Pour tous renseignements;

Laurent Penelon 06 15 52 15 94 Jean-Michel Ollagnier 06 07 58 52 09

(Gratuit pour les enfants de 5 ans)

Pour les adultes

Jean-Paul au 06.12.68.26.44

LE RêVE DE LA LUCIOLE...

... est un espace d'exploration des arts du corps et de l'être pour la joie de l'instant.

Philippe et Scylia proposent des cours de *Wing Chun* et autres disciplines martiales, des cours de *Yoga du Cachemire*, des cours de *Yoga pour les enfants et les ados* ainsi que de la relaxation et de la méditation.

Cet enseignement s'adresse à toutes les personnes disposées à s'engager sur une voie de recherche intérieure et désireuses de pratiquer des arts de vie en accord avec les fonctionnements fondamentaux de l'être humain.

Les horaires :

- Wing Chun et autres disciplines martiales : lundi 20 h-21 h 45.



- Yoga du Cachemire : mercredi 18 h 30-20 h 15.
- P'tis Yogi : mercredi 17h-18h15 tous les 15 jours.
- Méditation : dimanche 7 h 15-8 h 15 ;1 atelier par mois.
- Relaxation, Yoga femme enceinte,
 Yoga ado : cours individuels et
 collectifs sur demande.

En plus des cours (qu'il est possible d'intégrer en cours d'année), Le Rêve de la Luciole propose des stages.

Le détails des disciplines et des événements est à retrouver sur le site internet :

www.lerevedelaluciole.fr.



LA TRISANDE



2014 : présence de *La Trisande* sur le territoire et activités du studio *Les Ailes de Bernard*

Les Ailes de Bernard ont reçu sur la saison 2014 plusieurs stages à destination d'un public amateur et professionnel en lien avec le corps et le mouvement : danse, improvisation, méthodes somatiques, corps et voix, corps et espace social, proposés par différents artistes et pédagogues de différents horizons.

En mai, un partenariat entre La Trisande et le Parc du Pilat a proposé une intervention artistique et pédagogique de Delphine Gaud au sein d'une classe de l'école primaire de Saint-Martin-la-Plaine, sur le thème de Danse et Paysage / Vivre ensemble dans notre environnement naturel.

L'été 2014 a été un temps fort en partenariat avec « Les Bravos de la nuit », festival de théâtre contemporain à Pélussin où La Trisande a organisé un bal moderne, le *Tris'bal*.

Une trentaine de danseurs amateurs locaux de toutes générations ont participé à cette fête réunissant la danse contemporaine et le bal populaire. Trois rendez-vous d'apprentissage ont eu lieu au studio Les Ailes de Bernard durant l'été afin d'emmener 150 personnes dans une soirée costumée, festive et participative. Une soirée de retrouvailles s'est déroulée en septembre au studio, où chacun a pu voir films et photos de la soirée des Bravos. Nous remercions

encore toutes les personnes pour leur joyeuse participation. Tris'bal a été proposé au catalogue des spectacles du Conseil général 42 pour la saison 2015.

L'activité régulière Danse et Bodymind Centering® pour ados-adultes, dispensée par Delphine Gaud a commencé en septembre.

Un atelier de 4 heures, 1 samedi par mois, avec une quinzaine de participants locaux et régionaux, (le covoiturage est organisé pour les participants de Lyon).

Cet après-midi mensuel permet de retrouver son corps, apprendre son fonctionnement, lui apporter du confort tout en bougeant / dansant au sein d'un groupe, dans un accueil simple et bienveillant.

Toute personne intéressée peut venir découvrir l'atelier durant l'année jusqu'au mois de juin, en s'inscrivant une semaine à l'avance par mail ou tel à La Trisande.

2015 : en janvier, interventions de Delphine Gaud à l'école primaire de Saint-Julien dans le cadre des TAP.

L'intention de cette intervention : temps de pratique et d'échange autour du corps, du mouvement, de la danse, adapté à l'énergie du groupe d'enfants et du moment.

Recherche de détente, voire relaxation si besoin, intention du « vivre ensemble » et du respect de soi et de l'autre, mieux connaître son corps.

Aucune exigence d'apprentissage mais plutôt un accompagnement, une rencontre. Il sera demandé aux enfants de venir avec une tenue souple et agréable adaptée au mouvement.

Des stages au studio pour tous sont proposés au printemps, danse libre, danse contact, danse improvisation... Ne pas hésiter à se renseigner.

La Trisande Studio Les Ailes de Bernard 4 rue Peyronnet 04 77 51 59 25 trisande.gaud@wanadoo.fr http://pagesperso-orange.fr/trisande



VÉLO CLUB PIRAILLON

Il a été créé en mai 2013. Pour sa première année d'existence, le Vélo Club Piraillon a organisé les premières éditions de ses randonnées route *La Piraillonne* et VTT *Rando de la Molette*.

La randonnée *La Piraillonne* qui s'est déroulée le dimanche 11 mai fut une réussite en réunissant 46 coureurs inscrits.

La randonnée VTT de la Molette à rassemblé 78 participants malgré le mauvais temps ; ce qui dépassa toutes nos attentes. Le club de l'ecsel est venu faire une démonstration de cycleballe qui a été très appréciée lors de la randonnée.

L'objectif du club cette année 2015 : la création d'une section cyclotourisme affiliée à l'UFOLEP. Nous souhaitons créer un effectif d'une dizaine de coureurs afin de porter les couleurs du club sur les routes du Pilat et de la région. Les personnes intéressées pour nous rejoindre peuvent nous contacter par mail : vcpiraillon@gmail.com.

Les organisations du Vélo Club Piraillon pour l'année 2015 :



La 2^{ème} édition de *La Piraillonne* se déroulera le 17 mai 2015 sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette avec 3 parcours (40, 60 et 80 km) et une petite nouveauté cette année, la création d'un parcours *Junior* de 10 km accessible à tous. Départ place de la Mairie à partir de 8h et jusqu'à 12h.

La 2^{ème} édition de *La Molette* se déroulera le 11 octobre 2015 sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette avec 2 parcours (25 et 37 km). Départ place de la Mairie à partir de 8 h

et jusqu'à 12 h.

La nouveauté de cette année en terme d'organisation sera la première édition d'une montée chronométrée qui se déroulera le 13 septembre. Le départ est prévu rue de la Madone. Le premier coureur prendra le départ à 14 h, puis les coureurs partiront toutes les minutes.

Contact:

Olivier Chaprier - 06 67 57 14 89 vcpiraillon@gmail.com. www.veloclubpiraillon.e-monsite.com

CERCLE JEANNE D'ARC



Le Cercle a 110 ans!

Fort des ses 160 sociétaires, le Cercle Jeanne d'Arc est l'une des plus importantes sociétés et aussi la plus ancienne de Saint-Julien.

Tous aiment à se retrouver dans un moment de détente pour jouer à la pétanque, à la boule lyonnaise, aux cartes (notamment à la *coinche*) et aussi pour marcher.

Le Cercle est ouvert tous les jours à partir de 16 h 30 pour pratiquer ces activités.

Une salle est équipée pour des soirées festives privées d'une capacité de 120

personnes au prix de 201€ (+ chauffage si nécessaire).

Une autre salle est également équipée pour recevoir 30 personnes (réunions en soirée privée) pour 50€.

Toutes les manifestations ouvertes au public ont connu un succès considérable au cours de l'année 2014.

Dates des manifestations en 2015 :

- 14 février : concours de coinche :
- 22 mars : concours de belote ;
- 14, 16, 17 mai : **110**ème anniversaire ;
- 6 juin : rencontre pétanque avec Bourg-Argental et Colombier ;
- lundi de la Vogue : concours de pétanque ;
- 29 août : concours de pétanque intersociétés ;
- 12 septembre : concours de pétanque têtes-à-têtes ;
- 6 décembre : loto.





Sortie du Cercle à Dunière en juin.

Comité des Fêtes

Le show final de la fête de la Musique.



Il y a plus de 10 ans que le Comité des Fêtes propose diverses animations dans le village. Malgré des moyens assez modestes, il poursuit son existence au fil des mois en organisant de sympathiques rendez-vous qui sont incontournables dans le calendrier.

En début d'année, en partenariat avec le Syndicat d'Initiatives, il récompensait les enfants qui avaient participé au **concours de dessins** de la nuit du 8 décembre.

En 2014, la randonnée pédestre de Saint-Sabin était annulée et remplacée par un **voyage dans la Drôme** à Baume-de-Transit pour assister à une foire à l'ancienne, le lundi de Pentecôte. Sous



La soirée du 8 décembre.

Le président en joyeuse compagnie à la foire à l'ancienne.



la canicule 40 participants profitaient d'une journée de détente au milieu d'animations et de distractions dont tous gardent un excellent souvenir.

Quelques jours après, le Comité mettait en place la **fête de la Musique** à la salle de *La Passerelle*. Au programme de cette soirée : les prestations de la batterie-fanfare d'Annonay, dont le président est membre de la formation musicale de la Garde Républicaine à cheval que nous avons le plaisir d'apercevoir sur les écrans de télévision lors des cérémonies officielles de la Présidence de la République. En seconde partie, l'Union des Accordéonistes Vivarois excellait dans son concert. Pour conclure ces deux formations se produisaient dans un show extraordinaire.

Les habitants se rassemblaient autour du Comité pour célébrer l'arrivée du **beaujolais nouveau** le 3° jeudi de novembre sur la place de l'Ancienne Bascule dans la joie et l'amitié.

Le 8 décembre, lors de la **fête des Lumières**, il nous gratifiait d'une réplique vivante avec des acteurs en chair et en os du célèbre film *La Soupe aux choux*. Pour agrémenter cette

Yves, Nanou et Jean ont apprécié la sortie à Baume de Transit.



veillée, les visiteurs pouvaient déguster gracieusement une succulente soupe confectionnée avec soin par le cuisinier du Comité.

Ajoutons à cela, qu'à plusieurs reprises le Comité intervient en mettant bénévolement son matériel à disposition d'organismes locaux pour leurs manifestations. Voilà en quelques lignes le résumé de l'année, ce bilan pourrait être plus important si des personnes disponibles se présentaient au sein de l'association.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Une nouvelle fois, l'association a été représentée sur plusieurs manifestations locales, départementales et nationales (concours de boules, plusieurs cross, parcours sportif, vtt...).

Nous avons organisé un concours de pétanque ainsi que le repas de sainte Barbe réunis à l'arbre de Noël où nos vétérans, conjointes et enfants ont reçu un cadeau. Sans oublier les rencontres entre nos voisins de Maclas (match de foot) et Saint-Sauveur (journée conviviale).



Tout ceci ne serait pas possible sans la tournée des calendriers. Nous profitons de l'occasion pour remercier une nouvelle fois la population de son soutien et nous vous souhaitons une très bonne année 2015.

CLUB JOIE DE VIVRE



L'association-club *Joie de Vivre* propose aux retraités chaque **jeudi** de 14h30 à18h :

- l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'un café;
- Une rencontre avec jeux divers ;
- Une séance de maintien en forme de 14h30 à 17h30.

Chaque **mardi**, une marche ouverte à tous, rendez-vous à 14h15, départ du club.

Nous organisons aussi des événements festifs : sorties-spectacle, ou voyage à la journée.

Un voyage d'une semaine : cette année, nous envisageons un tour de Corse courant juin.

En juillet, un **repas annuel** soit à la Salle des fêtes avec animation ou dans un restaurant proche.

L'année 2015 commencera par le **concours de belote** qui aura lieu le dimanche 18 janvier à la Salle des fêtes.

L'assemblée générale qui se tiendra à la Salle des fêtes le jeudi 5 février à 14h30.

À cette occasion nous serions heureux d'avoir de **nouveaux bénévoles** pour renouveler les membres du bureau qui vieillissent ; un sang neuf serait apprécié, nous lançons un appel aux jeunes retraités pour rajeunir l'association. Toutes nouvelles idées seront les bienvenues

Le club *Joie de Vivre* est heureux d'accueillir tous ceux qui veulent un peu de chaleur et d'amitié ou qui veulent se distraire en participant aux diverses animations. Alors rejoignez-nous, le meilleur accueil vous sera réservé.

Présidente Lucienne Denis Tél: 04 77 51 52 92

Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association qui finance en partie ou en totalité : les sorties, les projets éducatifs et culturels présentés par l'équipe enseignante lors de l'assemblée générale.

Les ressources proviennent des manifestations proposées durant l'année telle que **Carnaval** (27 février), la **Fête de l'école** (28 juin), *La Molinette* (1^{er} dimanche octobre). Nous invitons tous les habitants à participer à nos manifestations.

La Molinette a eu lieu en octobre avec 422 marcheurs. La majorité des randonneurs ont été ravis des parcours et ravitaillements mais nous constatons une diminution de participants chaque année. Afin de redynamiser cette

journée, nous avons décidé de cotiser à la Fédération Française de Randonnée.

L'année dernière, nous avons eu la visite du Père Noël dans les classes avant la fête de Noël, ce qui fut apprécié par les enfants. Nous avons décidé de le renouveler cette année : la fête de Noël a eu lieu le 20 décembre. Durant cet aprèsmidi : chants des enfants, petits ateliers et jeux, goûter offert par la municipalité.

Nous remercions les parents d'élèves qui donnent de leur temps et des idées pour l'association. Nous rappelons que tout le monde est le bienvenu.

Composition du bureau pour cette nouvelle année scolaire :

<u>Vice-présidente</u>: Élisabeth Michel <u>Secrétaire</u>: Marlène Berne

Président : Nans Perrin

<u>Vice-secrétaire</u>: Christine Robin <u>Trésorière</u>: Peggy Bochet Vice-Trésorière: Gaëlle Fraisse

Membre Actifs: Nadège Rivoire, Laetitia Boucher, Christophe Martin, Mickaël Besset, Sauvignet Florence,

Claudine Tardy.



AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE DU VAL TERNAY

Née il y a de nombreuses années, l'association a pour but, en collaboration avec l'animatrice, la direction et le personnel, de proposer aux résidents des animations dont le loto, le chant, les anniversaires, l'arbre de Noël, des temps d'écoute et de présence, principalement le mardi et le mercredi après-midi.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du concours de belote du 14 décembre. Le produit de la vente des réalisations des résidents nous permettra de contribuer un peu plus aux animations.

Nous aimerions que des personnes disposant d'un peu de temps libre nous rejoignent afin que nous puissions encore longtemps divertir les résidents.



AFN



En cette nouvelle année, les Anciens d'Algérie et d'Afrique du Nord fêteront le 53eme anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Comme toutes les années nous le célèbrerons le jeudi 19 mars 2015 par une cérémonie au monument aux morts de la commune à la mémoire de tous nos disparus. Malgré la perte en cette année 2014 de 3 de nos membres : Paul Sabot, Roger Gache et Jean-Claude Gourdon, les 29 membres de notre association continueront à être présents à toutes les manifestations et commémorations de la commune.

Au programme de nos manifestations, nous renouvellerons notre repas



annuel du 19 mars afin de permettre à cette occasion la réunion de tous nos membres et de leurs épouses autour d'un repas convivial.

Nous organiserons aussi cette année un concours de belote à la salle des fêtes de Saint-Julien le 8 mars.

Enfin comme depuis plusieurs années déjà, nous participerons au repas des Comités des cantons de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux, au mois de septembre.

Amis du camping du Val Ternay

Après s'être abstenue quelque temps, notre association a réitéré le dimanche 19 octobre son désormais incontournable **vide-grenier** qui a connu cette année un succès inégalé : 15 000 visiteurs et plus de 150 exposants !

Les bénéfices de cette journée servent à offrir la gratuité des animations du camping : concours de pétanque avec lots, karaokés et concerts gratuits, équipement de l'aire de jeux pour les enfants, goûters crêpes et gaufres...

Prévisions de vide-greniers pour 2015 :

12 avril, 17 mai, 28 juin, 19 juillet, 16 août, 20 septembre et 18 octobre.

Luc Cavy 06 82 47 75 09





... tu joues pas?

L'association continue de plus belle ses activités autour du jeu.

Jouer pour s'amuser et partager des moments riches, se rencontrer en rigolant, grandir ou cultiver notre âme d'enfant... Jouer, quel beau projet!

Vivante grâce à une équipe de choc, *Tu joues*? est présente sur des événements plus ou moins locaux (de la Fête pour les 40 ans du Parc du Pilat à Bourg-Argental, à la Fête de la semence au nord de Montbrison, en passant par Andrézieux ou St-Sauveur en lien avec des manifestations culturelles...) et des soirées jeux « à thème » plus ou moins régulières (au Mafana Café d'Annonay, au Nect'art...).

Nous intervenons en milieu scolaire (École de Tupin-et-Semons, TAP dans plusieurs communes, Collège de Pelussin) et autres lieux d'accueil (relais-écoute des AFR à St-Genest Malifaux, Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, centre de loisirs de l'Espace Déome,...).

La vie associative bat son plein avec la participation des membres à une session de formation « fabrication de jeux en bois » qui nous permet aujourd'hui de compléter notre stock de jeux pour un plaisir sans cesse renouvelé. Le développement des activités fait également écho à l'embauche d'une salariée en emploi aidé. Nous pensons désormais l'activité élargie et sommes par exemple à la recherche d'un local dans le village, en rez-de-chaussée; si vous avez des idées...

Le point d'orgue de l'année 2014 est sans doute la toute première *Fête du Jeu* co-organisée avec d'autres acteurs du territoire, le 25 mai dernier à la Maison des associations de Maclas. La journée fut une réussite. Aussi soyez à l'affût, la *Fête du Jeu du Pilat – saison* 2 se prépare : elle se tiendra cette année à Chavanay pour les 15 ans de la ludothèque, certainement le 6 juin 2015... À suivre!

Et bien sûr, on vous accueille aux rendez-vous mensuels de l'association à la salle de l'ancienne cantine (1° étage de la salle des fêtes), les 1° mercredi du mois, dès 16h30 pour deux heures de parties endiablées, de siestes avec doudous tout doux, coin lecture, dînette et petites voitures assurées!

Prochains rendez-vous:

– Jeux pour toutes et tous à St-Julien MM, à la salle de l'ancienne cantine, 16h30 – 18h30 ; tous les 1^{er} mercredi du mois jusqu'en juillet : 7 janvier, 3 février, mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 1^{er} juillet.

- -Soirées jeux «ados-adultes» au Mafana Café d'Annonay, à partir de 19h30, tous les 3^{emes} jeudi du mois jusqu'en Avril, : 15 janv, 19 févr, 19 mars, 16 avril.
- Après-midi découverte de jeux traditionnels issus des 4 coins du monde avec l'Association Colibri, maison des associations de Maclas : samedi 10 janvier.
- Jeux traditionnels et jeux d'adresse à la Fête de la semence : samedi 21 mars, Marcilly-le-Chatel.

Alors... tu joues?

Contact:

Si vous souhaitez recevoir les infos de nos animations, envoyez un mail à : association.tujoues@gmail.com tel.: 04 77 93 25 66



LES COUPS-LEURRES DU FOU

Afin de parfaire la sensibilisation entreprise au cours des TAP d'Échecs à l'école, les familles désireuses trouveront un suivi opportun de l'activité échecs dans la fréquentation du club d'échecs à la Maison des Associations les mercredis de 14 à 16h où Didier Cognet vous attendra afin de mettre en pratique les bases dispensées à l'école.

Les enfants – comme les adultes – **désireux** de jouer aux échecs et de participer à la vie de l'association sont conviés à s'inscrire moyennant 10€ pour l'année (permettant l'achat d'un minimum de matériel) et à contacter dès à présent Jesse pour toute information.

Jessee Atkinson, présidente 9 chemin de la Madone 06 03 37 01 44



SYNDICAT D'INITIATIVES



Accueil et information touristique

Avec plus de 1600 visiteurs, on a constaté une très forte augmentation de la fréquentation des touristes cet été dont un mois d'août record où plus de 800 visiteurs ont été accueillis et enregistrés par Charlotte à la Maison des Associations. La région Rhône-Alpes représente toujours près de 80% des visiteurs mais les étrangers sont en légère croissance avec plus de 10%.

Une analyse fine des touristes montre que les visiteurs sont d'origines différentes en week-end et en semaine. Le week-end, ce sont massivement des habitants de la région Rhône-Alpes avec comme motivation principale l'expo In & Off. En semaine, ce sont plutôt des touristes français (ou étrangers) qui viennent pour la région (randonnées, balades, visites) et qui découvrent avec plaisir qu'il y a également une expo.

De fait, si l'expo *In & Off* est toujours un formidable vecteur d'attraction et d'intérêt pour le village avec une forte croissance des visiteurs et de sa visibilité, ce dernier a de nombreux autres atouts à faire valoir. Ceci se confirme dans les statistiques des demandes de nos visiteurs : 28% pour des informations générales, 15% pour les randonnées pédestres et 15% pour les sites et visites de lieux à découvrir dans notre région.

Exposition In & Off



Pour sa 4^{ème} édition, la manifestation *In* et Off a connu un succès encore plus grand que les années précédentes. Installées en 20 lieux différents comme la Maison des Associations, l'ancienne usine dite *Usine à bois*, l'ancienne boucherie Royer, la mairie, l'église, Radio d'ici, la Brasserie du Pilat, la maison de retraite, les Pies railleuses, ou encore en des lieux extérieurs comme le pont Gillet, 20 expositions présentant 60 artistes et plus de 700 œuvres ont été proposées au public de fin juin à début septembre.

Pour la seule salle d'exposition de la Maison des Associations, nous avons comptabilisé près de 1500 visiteurs (chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes). Les autres sites ont connu également une forte affluence.

En partenariat ou en support d'autres associations de la commune, des spectacles, stages ou animations diverses ont été proposés chaque semaine.

Nouveau : une **tombola** a été organisée cette année afin de contribuer aux finances de l'exposition et créer une animation tout au long de l'été.

Enfin, comme les années précédentes, des vitrines des commerces désaffectés ont repris vie, décorées essentiellement cette année par des œuvres d'artistes.

La couverture par la presse locale (*Le Progrès*, *Le Réveil*, *Le Dauphiné*) ainsi qu'une belle présence dans les supports comme *L'Indispensable* ont largement contribué à faire venir un nombre important de visiteurs.

À noter enfin que compte tenu des mauvaises conditions météo cet été, l'expo a permis d'accueillir de nombreux visiteurs qui n'ont pas pu faire des balades et de les garder ainsi dans le village.

Au-delà de l'exposition estivale *In* & *Off*, nous avons lancé cette année une déclinaison d'expositions au fil des saisons afin d'offrir aux Piraillons et aux visiteurs un programme artistique de qualité toute l'année :

- sur le thème de **la soie** en partenariat avec l'association Patrimoine Piraillon ;
- sur le thème de la **Mémoire du temps** par l'artiste Casa qui avait réalisé des portraits de pensionnaires de la maison de retraite ;
- sur le thème de l'**Art singulier** avec les artistes Stefan Vivier et Irène Prost ;
- Éclats de voyages de Michel Gayard ;



- Natur'Art de Pascale Didier et Catherine Vanel ;
- une expo de **dessins** de Casa.

Enfin, fidèle à la tradition, le SI a organisé les festivités du **8 décembre** où un public nombreux à partagé vin chaud, musique et papillotes dans la bonne humeur. Nous profitons de cette opportunité pour remercier toute l'équipe des bénévoles ainsi que le Comité des Fêtes pour leur prêt de matériel.

L'équipe actuelle *In & Off* a besoin d'un coup de main pour la prochaine édition de l'été 2015 : aide pour la technique, la signalétique, l'accueil et la médiation des artistes et du public, la communication.

Alors si vous souhaitez contribuer à ce beau projet, n'hésitez pas à nous contacter ou à participer à nos réunions à la Maison des Associations (face à la place de la Mairie), le vendredi à partir de 16h30.

François Trouillet, *président* 06 48 78 05 09 artmolette@free.fr ou via Facebook



L'Essaim de Julie en 2014



Du côté des activités, cette année encore, l'Essaim de Julie a très bien fonctionné, avec 22 compagnies accueillies (théâtre, danse, musique, cirque, clown...), en majorité rhône-alpines, 12 sorties de résidence publiques,

12 soirées liées aux stages accueillis ou organisés et beaucoup de moments festifs ouverts à tous !

L'Association a également créé des temps d'échange autour des spectacles accueillis (ateliers jeune public, concerts, stages, émissions...), développé ses liens avec les partenaires culturels du territoire (Parc du Pilat, Radio d'Ici, la Batysse de Pélussin, Festival du Film d'Annonay...) et créé 7 lieux de convivialité thématiques et originaux pour des structures locales.

Elle a également tissé un beau lien avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de Saint-Julien en y programmant un concert délocalisé ouvert à tous le 22 avril.

Du côté du Nect'art, les activités ont aussi continué à se développer : repasspectacles en lien avec les accueils, ouvertures estivales, soirées animées par des acteurs locaux...

Stage de danse hip-hop à l'Essaim de Julie

Cependant, depuis le début de l'année 2014, l'association rencontre des difficultés structurelles. Les abeilles ont mis tout en œuvre pour que la continuité du projet soit possible avec une nouvelle équipe salariée. Mais cela n'a pu aboutir et contrairement à ce qui avait été envisagé, il n'y aura plus d'équipe salariée en janvier 2015.

Dans l'attente d'une solution, l'association a décidé de réduire ses activités, ainsi :

- elle ne demandera pas de subvention en 2015 à ses partenaires ;
- elle poursuivra quelques activités, portées par des bénévoles (atelier danse folk, activités extra-muros comme les lieux de convivialité, soirées publiques en lien avec les partenaires locaux, etc.);
- elle continuera ponctuellement la prestation de service destinée au public local (rencontres musiques actuelles, partenariat / stage les Oiseaux rares, quelques stages de pratique artistique, fêtes privées, et mise à disposition ponctuelle des espaces pour des projets artistiques).

Ce fonctionnement devrait permettre à l'Essaim de Julie de payer ses charges et ses loyers, mais aussi de maintenir une dynamique associative qui, c'est certain, saura rebondir.

À LIVRE OUVERT



L'association À livre ouvert gère la **bibliothèque municipale** installée au 1^{er} étage de la Maison des Associations. C'est un lieu de découvertes, d'accueil, de culture et d'échanges ouvert à tous :

- les mercredis de 17h à 18h,
- les vendredis de 17h30 à 19h,
- les dimanches de 10h à 11h45.

Après l'installation du matériel et des logiciels en 2013, 2014 a été notre première année de fonctionnement entièrement informatisé.

La bibliothèque fait partie du réseau des médiathèques de la Loire. On peut donc effectuer en direct des recherches et réservations sur le site de la médiathèque départementale qui met en permanence à notre disposition plus de 800 ouvrages, régulièrement renouvelés, afin de satisfaire les envies de lectures de l'ensemble de nos 234 adhérents (172 adultes/62 enfants). Et grâce au budget alloué par la municipalité, nous achetons régulièrement des nouveautés pour tous les âges et tous les goûts.

Nouveauté en 2015 : Les adhérents de la bibliothèque auront accès de chez eux depuis n'importe quel ordinateur ou tablette à une multitude de documents numériques :

- Musique : classique, actuelle, du monde, jazz... accès à 5000 documents vidéo ou audio.
- Magasines en ligne : 450 titres de revues grand public seront en consultation.
- Journaux en ligne : recherche et



consultation d'articles parus dans la presse française.

 Autoformation : à distance, cours individuel (langues étrangères, code de la route, musique, bureautique...).

Pour en profiter, rendez-vous à la bibliothèque pour obtenir vos codes identifiants.

La bibliothèque a à cœur de développer le goût et le plaisir de la lecture chez les petits, de nombreux albums et documentaires leur sont proposés et ils disposent d'une salle qui leur est dédiée.

Comme les années précédentes, nous avons participé au prix Charles Exbrayat. Des lecteurs volontaires de plusieurs bibliothèques de Saint-Étienne et du Pilat, dont 14 de St-Julien, ont lu les trois romans proposés et ont voté pour leur préféré. Le prix 2014 a été attribué à Ariane Bois pour *Sans oublier* (Belfond). Les lecteurs piraillons avaient placé les 3 romans presque exaequo.

Nos partenariats:

- Chaque 1^{er} mercredi du mois, petits et grands peuvent découvrir à la salle des fêtes une sélection de livres et faire une pause lecture lors des animationsjeux proposés par l'association « Tu joues ? ».
- Dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18, nous avons participé à l'exposition organisée par l'association
 « Patrimoine Piraillon », en mettant en place un présentoir de romans et

carnets de guerre. À cette occasion, quelques éditions très anciennes ont été mises à notre disposition par Michel Wotkiewicz, collectionneur et historien passionné, nous l'en remercions. Ces livres restent disponibles et empruntables à la bibliothèque.

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à l'accueil aux heures d'ouverture; pour pouvoir emprunter des documents, une cotisation annuelle de 8€ par an et par famille est demandée. Les livres et périodiques sont prêtés pour 3 semaines.

La consultation sur place est libre et gratuite

Contact: 06 45 49 20 24

bibliotheque-st-julien@hotmail.fr

L'OREILLE EST HARDIE

De 1999 à 2013 l'Oreille est Hardie était installée dans des locaux à Saint-Julien-Molin-Molette y proposant un espace de création, d'enregistrement, de diffusion et d'échanges autour de la

musique. Désormais sans domicile, l'association a poursuivi l'organisation de concerts hors les murs : le 3^{ème} Printemps des Bistrots en avril-mai dans plusieurs petites communes du Pilat. le rendez-vous annuel de Graix en juin, et l'opération Bal et Balais en août, alliant concerts, jeux, grimpe dans les arbres et balades à pied, à vélo, à cheval, de Saint-Sauveur-en-Rue jusqu'à Saint-Régis-du-Coin...

La programmation musicale 2014 était variée : les chansons gratinées d'Evelyne Gallet, les chansons espiègles d'Yvan Marc et les chansons au sens large (!) de Röteflö & Mister No, le bluegrass festif des Hog Washers, la soul endiablée des Buttshakers, la musique andine des Guarachas, le bal musette de René Catinon et le show halluciné d'Antiquarks!

L'Oreille sur le web : www.oreillehardie.com Tel : 04 77 51 58 51

Mail: oreillehardie@hotmail.com

Photomontage Rachel Paty



CINÉMOLETTE

Cinémolette, un cinéma géré par des habitants de Saint-Julien-Molin-Molette, cinéphiles bénévoles que vous retrouvez à l'accueil, au guichet ou en cabine de projection! Les séances ont lieu dans la salle municipale *La Passerelle* et l'association propose la programmation d'une trentaine de films par an à raison de 2 ou 3 séances par mois.

L'année est aussi rythmée par des séances spéciales, comme par exemple en 2014 : le Festival du Premier Film d'Annonay en février, une soirée biodiversité avec atelier semis et troc de graines en avril, une soirée autour problématiques des migrants des avec l'ASTI en juin, une soirée à orientation artistique à l'occasion du In & Off (découverte de Charley Bowers, précurseur du film d'animation, et Avant démolition en présence de l'équipe du film), une séance spéciale centenaire 14-18 en lien avec l'association Patrimoine Piraillon, et le Festival du Cinéma Solidaire du Pilat en novembre avec des témoignages Le partage de la culture, sous quelles formes aujourd'hui?

S'il est vrai que le cinéma fait voyager dans le temps et dans l'espace, on remarque que cette année 2014 la programmation de Cinémolette aura été l'occasion de franchir de nombreuses frontières : Cuba (*Una Noche*), Japon (*Tel père tel fils*), Inde (*The Lunchbox*), Burkina Faso (*Yvette*), Chili (*Gloria*), Brésil (*Les Bruits de Recife*), Colombie (*L'Homme aux serpents*), Grèce (*L'Aventure*), Belgique (*Au nom du fils*), Suède (*Le Vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire*), Angleterre





En août Cinémolette accueillait l'équipe du « Cinéma voyageur », cinéma ambulant avec chapiteau et écran gonflable : repas partagé et projections de court-métrages indépendants (et atypiques !) par une belle soirée d'été...

(The Double), Irlande (Jimmy's Hall), le fin fond des États-Unis (Dallas Buyers Club, The Homesman, #Chef) ou l'Amérique plus clinquante (Maps to the Stars, Apprenti Gigolo, Obvious Child), ou encore la République imaginaire de Zubrowka (The Grand Budapest Hotel). La création cinématographique française a aussi été mise à l'honneur avec de belles sorties nationales très variées : Henri, Lulu femme nue, Dans la cour, Au fil d'Ariane, Party Girl, Elle l'adore, Bande de filles. Par ailleurs, des films d'animation (Le Vent se lève et Tante Hilda!) ainsi que des films du patrimoine (Les Folles inventions de Monsieur Bricolo et Les Sentiers de la gloire) étaient au programme. Enfin, un coup de projecteur aux court-métrages a été donné avec l'accueil du « Cinéma voyageur » sur la place Bancel en août

et la participation à l'opération « Le jour le plus court » proposée par l'Agence du court-métrage en décembre.

Côté réalisation, un nouveau court-métrage Cinémolette a pu être présenté sur les écrans : Le Sortilège du pèlerin (28 mn). Une fiction qui donne l'occasion de découvrir de nouvelles facettes de Saint-Julien-Molin-Molette,

en mettant en lumière, en particulier, le travail de la fonderie Bancel. Par ailleurs, avec *Vous me faites suer à boire des canons sur mon buffet !* (2 mn) l'équipe Cinémolette a participé au marathon vidéo 48 heures tout court lancé par la MJC d'Annonay.

Côté technique, depuis un an déjà Cinémolette est passé au numérique, ce qui permet désormais de projeter les bande-annonces des films à venir. Enfin, depuis cette année 2014, Cinémolette a son propre site internet (quelques vidéos y sont visibles en ligne) et une partie de l'équipe mène une émission radio hebdomadaire *Les Toiles d'ici*, une chronique sympathique et animée des sorties de la semaine de tous les cinémas environnants. À écouter sur Radio d'ici (www.radiodici.com).

Pour l'année 2015, on sait déjà qu'en février Cinémolette participera au 32 ème Festival du Premier Film d'Annonay et en mars au 6 ème Festival des Monts du Pilat. Par ailleurs l'équipe souhaite mettre en place de façon régulière une soirée documentaire mensuelle qui aurait lieu chaque 4 ème mardi du mois. N'hésitez pas à nous contacter pour vous abonner à notre lettre d'info envoyée par mail en amont de chaque séance, et... à bientôt dans notre salle!

www.cinemolette.com 04 77 51 58 51 (Rachel) 06 73 32 15 53 (Yannick)

Mail: cinemolette@wanadoo.fr

PATRIMOINE PIRAILLON



Notre association a pris naissance dans la foulée du travail de recherche et de l'écriture du livre *Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile*.

Cette association a pour objet de susciter et soutenir toute initiative visant à valoriser le patrimoine historique, naturel, humain et industriel de notre village.

L'ouvrage a connu un franc succès, mais l'équipe n'est pas restée sur ses acquis et continue de créer des animations pour la mise en valeur du capital patrimonial de Saint-Julien. Ces activités sont souvent conduites en partenariat avec Cinémolette et l'association À livre ouvert qui gère la bibliothèque.

Dans les dernières animations, nous rapporterons ici :

à l'occasion des journées européennes du patrimoine :

En 2013 L'Animation de l'image avant le cinématographe avec la mise

en valeur du passage au numérique et 3D de Cinémolette.

En 2014, la valorisation des circuits hydrauliques alimentant les fabriques en centre ville et les lavoirs.

– pour le patrimoine humain, à l'occasion du 11 novembre de cette année 2014, Patrimoine Piraillon a tenu à honorer la mémoire de ceux qui ont servi la France au cours de cette guerre de 14-18. Nos deux partenaires habituels ont été naturellement associés. Les élèves de CM1-CM2 de notre école ont pu tirer profit de ce devoir de mémoire

et commencé de s'inscrire dans les générations qui devront se souvenir.

Il y a encore beaucoup à faire et la ressource est inépuisable, nous sommes tous appelés à œuvrer pour mettre en valeur notre cadre de vie. Nous serons très heureux d'accueillir de nouveaux membres pour poursuivre notre mission.

Contact : Hubert et Denise Sage, 5 montée des Fabriques 42220 Saint-Julien-Molin-Molette hubert.sage@wanadoo.fr 04 77 51 53 06

L'équipe de CM1-CM2 qui a réalisé la meilleure enquête lors de la visite de l'expo « Saint-Julien s'en va t'en 14-18 » reçoit le prix offert par Patrimoine Piraillon.



RADIO D'ICI

L'année 2014 a été consacrée aux diverses réparations de tous ordres : changement de site pour l'émetteur de Burdignes (97fm) qui est passé de Bêchetoille à la Salle du Tilleul ; remise en état du studio et réinitialisation du streaming sur notre site.

2015 doit permettre un décrochage de 4h par jour de l'émetteur d'Annonay avec un studio spécifique permettant des prises de sons sur place. Dans un premier temps à la MJ puis dans un espace aménagé place de la Liberté.

Notre grille s'améliore également avec l'arrivée de nouvelles émissions et des projets. Mais comme nous sommes toujours perfectibles, nous comptons sur l'aide des auditeurs qui souhaiteraient faire partager leurs connaissances et leurs passions. Si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez-pas à nous contacter pour voir ce que nous pouvons mettre en place, ensemble, dans l'intérêt de tous. L'équipe des salariés de la radio est là pour vous conseiller et vous former à la technique ou à l'animation. Rappelons également que la radio est ouverte aux visites, scolaires ou particulières, de préférence sur rendez-vous.

Enfin, rappelons que Radio d'Ici est agréée comme centre de formation aux techniques du son. Nous prévoyons :

- au printemps un stage d'initiation pour les bénévoles de la radio.
- en juillet-août, un stage de formation au reportage (interview, prise de son, montage et mixage).



Nous contacter: 6, rue de la Modure tél: 04 77 51 57 45

mail: bureau@radiodici.com site: www.radiodici.com



